RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 77331213-0611-8E1D-8167-C7BA46F32D95

CANTAL INVEST

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 93.390 €
Siège social : 15, boulevard du Vialenc, 15000 Aurillac
822 438 891 R.C.S. Aurillac

(la "**Société**")

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 6 AOÛT 2026

(EXTRAIT)

[…]

PREMIÈRE DÉCISION

(Constatation de la démission de Michel Gennai de ses fonctions de Président et nomination de la société Groupe Cantal Invest en qualité de Président)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Michel Gennai de ses fonctions de Président et de la lettre d'acceptation de fonctions de Président de la société Groupe Cantal Invest,

prend acte de la démission de Monsieur Michel Gennai, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] et demeurant [redacted] de ses fonctions de Président de la Société avec effet à compter de ce jour,

dispense, à toutes fins utiles, Monsieur Michel Gennai du respect de tout préavis qui lui serait applicable,

décide, en conséquence, et conformément à l'article 16 des statuts de la Société, de nommer la société Groupe Cantal Invest, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 15, boulevard du Vialenc, 15000 Aurillac, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 107 091 845 ("**Groupe Cantal Invest**"), en qualité de Président à compter de ce jour et pour une durée indéterminée,

[…]

La société Groupe Cantal Invest, pressentie, a préalablement fait savoir qu'elle acceptait ces fonctions et n'était soumise à aucune interdiction ou incompatibilité de nature à l'empêcher de les exercer.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par l'Associé Unique.

DEUXIÈME DÉCISION

(Constatation de la démission de Pierre Lasserre de ses fonctions de Directeur Général)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Pierre Lasserre de ses fonctions de Directeur Général,

prend acte de la démission de Monsieur Pierre Lasserre, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] et demeurant [redacted] de ses fonctions de Directeur Général de la Société, avec effet à compter de ce jour,

dispense, à toutes fins utiles, Monsieur Pierre Lasserre du respect de tout préavis qui lui serait applicable.

Docusign Envelope ID: 77331213-0611-8E1D-8167-C7BA46F32D95

Cette décision est adoptée à l'unanimité par l'Associé Unique.

TROISIÈME DÉCISION
(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associé Unique,

donne tous pouvoirs à :

JuriFormal
41, rue Périer - 92120 Montrouge

à l'effet, au nom et pour le compte de la Société, de :

- accomplir toutes les formalités légales et nécessaires auprès du registre du commerce et des sociétés compétent et de toute recette des impôts ;

- en conséquence, signer tous documents et formules, déposer toutes pièces, retirer tous documents consécutifs aux formalités précitées, comme il pourra se faire substituer par l'un(e) de ses collaborateur(trices) s'il y a lieu et régler tous frais ;

- signer, certifier conforme à l'original tous actes, procès-verbaux de décisions sociales, bordereaux de nantissement et, plus généralement, tous documents, notamment aux fins d'enregistrement auprès du service des impôts ; et

- établir tout extrait d'actes, de procès-verbaux de décisions sociales et, plus généralement, de tous documents, et le certifier conforme à l'original notamment aux fins d'enregistrement auprès du service des impôts.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Extrait certifié conforme par le Président

DocuSigned by:
[redacted]
41621EF91A14480...

Groupe Cantal Invest
Par : Mima Family Invest
Par : M. Michel Gennai